



Algérie Télécom
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes
Sous-Direction technique

Boumerdes le : 07/01/2025

Mise en Demeure
N° 07/2025

A

Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise LAHOUIOUI HACENE

Sise au Cité 290/500 Logts Bloc 29 Bordj Bou Arreridj

Objet : **2 eme Mise en demeure.**

- Vu le Contrat n° 15/ 2021 portant Travaux de remplacement réparation et de développement du réseau de distribution optique « ODN » ;
- Vu la notification du Contrat en date du 02/02/2021 ;
- Vu le délai contractuel arrêté à 43 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°217/2023. Du 14/08/2023 ;
- Vu l'ODS d'arrêt n°35/2023. Du 14/08/2023
- Vu l'ODS de reprise n°35/2024. Du 19/05/2024
- Vu la sortie de la commission sur site afin de prononcer la réception provisoire en date du **17/12/2024**.

Signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :

- Votre absence pour la levée des réserves mentionner sur le PV malgré plusieurs promesses de votre part ;

Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Procéder à la levée des réserves en urgence dans un délai d'une journée (01 jour) ;

Et ce sous **Quarante-huit heure (48) heures** à compter de la date de réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du marché sus-indiqué, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.



السيد حسين عبدلي
المدير الفني لخدمات
بومرداس